



DOSSIER DE PRESSE

LE NOUVEAU BÂTIMENT DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

INAUGURATION

Jeudi 27 mai 2021



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
UN ÉCRIN POUR LA MÉMOIRE DU DÉPARTEMENT	4
POURQUOI UN NOUVEAU BÂTIMENT ?	4
UN NOUVEAU BÂTIMENT À L'ARCHITECTURE AMBITIEUSE	5
LES ESPACES DÉDIÉS AUX PUBLICS	6
LES ESPACES DE TRAITEMENT DES DOCUMENTS, ATELIERS ET BUREAUX	9
LES MAGASINS ET ESPACES DE CONSERVATION	10
LES CHIFFRES CLEFS	12
PRÉPARATION ET DÉMÉNAGEMENT DES FONDS	13
PHILIPPE COGNÉE. <i>LA TOUR DES MÉMOIRES</i>	14
COMMANDE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU 1% ARTISTIQUE	
BERNARD CIANCIA <i>MÉMOIRE DE CHANTIER</i> EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE	15
IMAGES MISES À LA DISPOSITION DE LA PRESSE	16
LES MISSIONS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES	18
INFORMATIONS PRATIQUES	20



Jean-Pierre Barbier
© Michel Battaglia

ÉDITORIAL

Après seulement deux années de travaux, le chantier du nouveau bâtiment des Archives départementales s'est achevé à Saint-Martin-d'Hères.

Ce projet, rendu nécessaire suite à la saturation des locaux grenoblois, permettra à la fois l'accueil des fonds d'archives de l'actuel bâtiment (39 kilomètres) et prévoit l'espace nécessaire pour 31 kilomètres linéaires supplémentaires pour les versements à venir. Il ne fallait pas moins que ce bâtiment qui offre une surface utile de 14 075 m² réparti sur sept niveaux !

Ce bâtiment hors norme, création des agences d'architectes CR&ON et D3 se dresse tel un « vaisseau minéral » dans la zone des Glairons à Saint-Martin-d'Hères. Il est composé de quatre monolithes en bétons colorés qui font écho aux couleurs des montagnes calcaires de la Chartreuse et du Vercors.

Les aménagements intérieurs offrent la possibilité d'accueillir les lecteurs, qu'ils soient chercheurs, étudiants, professionnels ou particuliers dans des conditions optimales. Réalisés en bois, ils contrastent avec le béton et procurent de la chaleur aux espaces.

Après la livraison du bâtiment, le déménagement des 39 km linéaires dans les nouveaux locaux a débuté en janvier 2021. Cette tâche délicate, qui nécessite une grande rigueur, s'étale sur six mois, occupant à plein temps les agents des Archives.

Cette inauguration marque l'aboutissement d'un projet ambitieux dont l'objectif est d'offrir à ce service départemental la possibilité de conserver notre patrimoine écrit en toute sécurité et de le rendre accessible à chacun lors de l'ouverture au public prévue en juillet 2021. Nous avons hâte de faire découvrir ou redécouvrir aux Isérois les Archives de l'Isère dans ses nouveaux locaux et leur donnons rendez-vous en juillet prochain !

Jean-Pierre BARBIER
Président du Département de l'Isère

UN ÉCRIN POUR LA MÉMOIRE DU DÉPARTEMENT

POURQUOI UN NOUVEAU BÂTIMENT ?

Installées depuis 1958 dans le centre-ville de Grenoble, au 2 rue Auguste Prudhomme, les Archives départementales ne disposaient pas de locaux répondant aux normes professionnelles actuellement en vigueur en matière d'archivage. L'absence de lieux dédiés à la partie logistique et au traitement des documents, tri, classement, restauration... devenait également de plus en plus problématique. À cela s'ajoutait, enfin et surtout, la saturation du linéaire de rayonnages alors que le Département a l'obligation légale d'accueillir les archives à conservation définitive des administrations, des juridictions, ainsi que les minutes notariales.

Aussi le Conseil départemental a-t-il décidé le 25 septembre 2015 de construire un nouveau bâtiment sur un nouveau site, une extension sur place s'étant révélée impossible par manque d'espace et en raison des fortes contraintes du site grenoblois.

L'emplacement retenu, l'ancien site des cars VFD entre les rues Diderot et Georges Pérec, est un terrain appartenant au Département. A 3 km du centre-ville de Grenoble, bien desservi par les transports en commun et aussi par la route, ce qui est fondamental pour un service ouvert au public, le nouveau bâtiment est situé à proximité immédiate du domaine universitaire.

Le Département de l'Isère, maître d'ouvrage, a confié la conception des Archives aux agences d'architectes CR&ON (architecte mandataire, Grenoble) et D3 (architecte associé, Lyon) lauréats du concours d'architectes en juin 2016. Le bâtiment a été construit entre mai 2018 et octobre 2020.



LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES :

La surface utile de 14 075 m²

Les dimensions extérieures du bâtiment : 90 m de long x 54 m de large et 25 m de haut

Montant total de l'opération (travaux et honoraires) : 37 millions d'euros TTC dont 3.263.840 euros de subvention du Ministère de la Culture/Archives de France.

UN NOUVEAU BÂTIMENT À L'ARCHITECTURE AMBITIEUSE

Un bâtiment d'archives, édifice très technique, est la combinaison de deux vocations contradictoires : un coffre-fort où sont conservés de façon définitive des documents fragiles et irremplaçables, et un lieu culturel ouvert à tous où l'on vient mener des recherches et s'enrichir de connaissances.

Des règles précises (normes de conservation, critères de fonctionnalités) et une définition de chaque local et de ses équipements forment l'ossature du programme et sont la base de travail de l'architecte.

Le bâtiment se caractérise par un parti architectural fort : 4 blocs compacts de 5 niveaux de magasins, assemblés par des césures vitrées correspondant aux circulations, reposant sur un plateau, la « casquette », qui surplombe un rez-de-chaussée partagé en deux zones par une « rue intérieure ». Traversant le bâtiment dans le sens nord-sud, rythmée par de puissants piliers en V, elle permet aux visiteurs d'accéder aux Archives soit du côté du campus (pistes cyclables, transports en commun), soit du côté de la ville (piste cyclable, parking pour le personnel et les usagers).

Situé dans un secteur urbain en voie de mutation, le bâtiment des Archives sera le premier service public à s'installer dans cette zone et à faire le trait d'union entre deux entités séparées depuis des décennies, le domaine universitaire et la ville de Saint-Martin d'Hères.

La composition très simple du bâtiment (espaces ouverts au public et zone d'accueil et de traitement des archives en RDC, bureaux au 1^{er} étage, magasins du R+2 au R +6) s'est accompagnée d'une réflexion approfondie et de choix d'usage pertinents (circulations, relations visuelles...). La valeur d'usage a guidé les décisions de conception.

Les façades des magasins ont fait l'objet d'un travail très poussé tant sur le plan technique que sur le rendu esthétique : les blocs sont texturés dans la masse de lignes horizontales déclinant l'ocre et le gris, répondant aux strates du massif calcaire de la Chartreuse qui suggèrent la « sédimentation » des fonds d'archives au fil du temps, et faisant allusion à l'invention du ciment artificiel par l'Isérois Louis Vicat en 1817.

Derrière ces façades, qui sont l'enveloppe extérieure du bâtiment, des galeries techniques forment un espace tampon autour des magasins, contribuant ainsi par cette double peau à la régulation climatique.

LES ESPACES DÉDIÉS AUX PUBLICS

La rue intérieure : le contraste est frappant entre l'extérieur du bâtiment, marqué par les quatre blocs compacts des magasins, et l'intérieur très ouvert que l'on découvre en pénétrant par les sas nord ou sud et en s'avancant dans la « rue intérieure » large de 9,50 m et longue de 62 m (surface totale 590 m²), sur laquelle s'ouvrent les espaces ouverts au public (aile ouest), tandis que la zone de traitement des documents, réservée au personnel, occupe l'aile est. La rue intérieure pavée de dalles de pierre gris-bleu et au plafond acoustique de bois ajouré, s'élève en son milieu en un atrium de 20 m de haut, cœur du bâtiment qui permet aux visiteurs de découvrir l'étagement et le volume occupé par les magasins et de prendre ainsi conscience des dimensions de notre patrimoine écrit.

Les passerelles et coursives des magasins donnent à voir les cheminements du personnel et des archives. La banque d'accueil, située au centre de la rue intérieure, fait partie des mobiliers dessinés par les architectes ainsi que les casiers vestiaires. Réalisés en bois de mélèze, comme les habillages des murs et des plafonds, ils valorisent l'ambiance générale et contribuent à l'acoustique. Les sols de la rue intérieure et des locaux ouverts au publics sont équipés d'un plancher chauffant/rafraîchissant.

Le mur nord de l'atrium accueille une œuvre peinte de Philippe Cognée, l'un des artistes contemporains les plus reconnus. Elle a été réalisée dans le cadre du « 1 % artistique », suite à un concours organisé en 2017. Cette œuvre offre une grande richesse d'émotions et d'interprétations aux visiteurs et au personnel des Archives.



La rue intérieure © Frédéric Pattou. Département de l'Isère

La salle de conférences : située à l'entrée sud, un auditorium offre 126 places en gradins. Un espace détente du public et un bloc sanitaire rendent son fonctionnement autonome.

Les expositions : une salle de 75 m² est réservée à l'exposition de documents originaux, ce qui représente une nouveauté par rapport au précédent bâtiment ; elle ouvre sur la rue intérieure par une grande porte coulissante. Respectant les conditions de préservation et de sécurité des documents, elle bénéficie d'un traitement d'air et d'équipements audiovisuels. Une partie de la rue intérieure près de cette salle peut être utilisée pour des expositions et des présentations.

La recherche et la consultation des documents : cette mission primordiale de tout service d'archives s'exerce dans deux salles contigües, la salle des inventaires et la salle de lecture. Donnant par de grands vitrages sur la rue intérieure, et doté en partie d'une double hauteur, cet espace d'une surface totale de 403 m² situé au cœur du bâtiment côté est bénéficie d'un éclairage naturel le matin. Le bois est largement utilisé pour le sol (parquet), les murs, les plafonds acoustiques et le mobilier dessiné par les architectes (tables, étagères et banques d'accueil et de transmission des documents).



La salle de lecture © Denis Vinçon. Archives départementales de l'Isère

Chacune de ces deux salles a une fonction particulière : le chercheur est accueilli dans la première par un archiviste qui l'oriente dans sa quête, lui présente les inventaires à consulter pour trouver les références des documents à commander sur l'un des deux ordinateurs dédiés.

Il trouve aussi dans cette salle, où l'on peut travailler à plusieurs et parler à voix haute, des ouvrages usuels sur l'histoire de France et de notre région, et peut avoir accès aux bases de données et sites internet sur deux postes pour préparer sa séance de consultation ou élargir sa recherche.

Une fois les documents commandés, le chercheur passe en salle de lecture, où les magasiniers viendront apporter les archives, avec le relais de leurs collègues chargés de l'assistance au public et du respect des conditions de conservation. Le magasinage des documents est facilité par la proximité immédiate d'un local de transfert et de deux monte-charges jumelés desservant directement le bloc nord des magasins.

Confortablement installé à l'une des 60 places de travail, le chercheur peut se concentrer grâce à l'ambiance sereine et silencieuse de la salle, sur la lecture des documents qu'il a retirés à la banque de la salle. Le secteur nord est dédié à la consultation des documents numérisés, sur des postes informatiques, tandis que 4 logettes côté sud permettent de consulter des archives audiovisuelles, ou de travailler à deux, sans déranger les autres chercheurs.

Les salles pédagogiques : les Archives reçoivent chaque année plusieurs centaines d'élèves, surtout des collégiens, mais aussi des lycéens, pour des travaux pratiques et des ateliers sous la conduite de deux professeurs relais qui animent le service éducatif. Située près de l'entrée nord du bâtiment, une salle de 36 places dotée d'un équipement audiovisuel permet d'accueillir les classes. A proximité, une autre salle plus petite (16 places), est consacrée aux cours et formations dispensées par les archivistes.

LES ESPACES DE TRAITEMENT DES DOCUMENTS, ATELIERS ET BUREAUX DU PERSONNEL

Chaque année, les Archives reçoivent en moyenne environ 700 mètres linéaires de documents, et beaucoup plus dans les premières années de fonctionnement en raison de l'arriéré accumulé depuis des années : versements des différentes administrations, juridictions, études notariales, organismes publics et entrées d'archives d'origine privée présentant un intérêt pour l'histoire du département. Une logistique importante est mise en œuvre pour la collecte, la réception, le tri et le classement des documents. Les circuits de fonctionnement sont donc essentiels.

Un hall de déchargement de 97 m², couvert, fermé par deux portes sectionnelles, est accessible aux camions et sert aussi de garage aux véhicules du service. A proximité se trouvent trois salles de classement de 99 m² chacune équipées de tables à hauteur réglable et de rayonnages et des réserves de matériel. Le travail de classement et d'inventaires des fonds constitue le cœur de métier des archivistes, c'est ce qui permet aux chercheurs de repérer leurs sources. Un local pilon où l'on stocke avant de les évacuer les archives éliminables, et une pièce de 47 m² pour mettre en quarantaine les éventuels documents porteurs de moisissures avant de les faire désinfecter complètent cette zone de traitement des documents.

Dans la continuité des salles de classement, on trouve deux ateliers : le premier (90 m²) sera destiné à la conservation préventive et à la restauration-reliure des documents ; le second est dédié à la reproduction des archives : prises de vues, numérisation, microfilmage. Composé de plusieurs pièces aux fonctions spécifiques et d'un bureau, il occupe 126 m².

Deux locaux situés au deuxième étage près des magasins spécifiques sont utilisés pour le traitement des plans et archives photographiques et audio-visuelles. Ils sont complétés par deux réserves pour les boîtes, fournitures et appareils.

Au premier étage sont regroupés tous les bureaux du personnel. Situés côté est ou ouest, ils bénéficient de la lumière naturelle et d'une vue agréable sur les massifs environnants de part et d'autre de la rue intérieure. Ils sont reliés par deux passerelles qui la traversent ainsi que par une passerelle au-dessus de la salle de consultation, formant une boucle de circulation. Une salle de réunion, une salle de convivialité et des locaux de documentation interne complètent cette partie du bâtiment, d'une surface de 540 m².

LES MAGASINS ET ESPACES DE CONSERVATION

Ils composent les plus grands volumes du bâtiment et offrent une capacité totale de 70 kilomètres linéaires de rayonnages. Complètement aveugles (protection contre la lumière solaire et les infiltrations d'eau), ils doivent assurer la protection et la conservation de la mémoire écrite du département, qui remonte à l'an mil.

46 magasins sur 5 étages forment autant d'unités de conservation, de 200 m² chacun, équipés de rayonnages fixes ou sur rails. On distingue les magasins standard qui abritent les documents sur papier ou parchemin, qui ont une ambiance de conservation stabilisée en température et hygrométrie mais sans air refroidi par production de froid, et les magasins spécifiques pour les grands formats (plans, affiches), les hors format et fichiers, ou pour les documents sur d'autres supports (photographies, audio-visuel) : ces derniers sont climatisés pour garder une température et une hygrométrie basses.



Magasin avec rayonnages mobiles
6^{ème} étage

Magasins standard : 70 km linéaire de capacité

20 magasins équipés de rayonnages mobiles à entraînement manuel, capacité annoncée de 44 kml et 26 magasins équipés de rayonnages fixes, capacité annoncée de 26 kml.

Conditions climatiques : 18-23°C, écarts admis ≤ 1°C sur 24 h et ≤ 2°C sur une semaine.

Magasins spécifiques :

- Grands formats : 3 magasins de 200 m² chacun, équipés de 270 meubles à plans mobiles format A0, au total 4050 tiroirs (conditions climatiques standard)
- Hors formats, fichiers et autres meubles de conservation : un magasin de 200 m² (conditions climatiques standard)
- Fonds audiovisuels : 2 magasins de 96 et 196 m² pour les films sur support magnétique et pour les autres films (température et hygrométrie plus basses)
- Fonds photo : 2 magasins de 30 et 200 m² pour les négatifs et les tirages (conditions de conservation différentes)
- Microfilms : 1 magasin de 50 m²
- Archivage électronique : 1 magasin de 52 m²

Afin de garantir la pérennité du bâtiment au-delà des 25 années à venir, une solution d'extension de la capacité des magasins a été prévue : un bloc de 18 magasins pourra être construit au-dessus de la zone des parkings, côté sud.

Traitement climatique des magasins

Le maintien des conditions de conservation est assuré par deux moyens :

- 1) L'enveloppe du bâtiment garantit une grande inertie thermique grâce au parement de béton extérieur teinté et matricé d'une épaisseur de 18 cm, suivi d'un isolant de 20 cm, puis d'un mur intérieur autoporteur en béton de 20 cm, d'une lame d'air de 90 cm assurée par la galerie technique double peau qui régule les échanges thermiques extérieurs et enfin d'un voile de béton armé de 28 cm.
- 2) Le traitement de l'air
L'air préparé à la bonne température et à la bonne hygrométrie circule dans des centaines de mètres de gaines au long des galeries de la double peau, est insufflé dans les différents magasins, puis est repris et retraité en continu. Le brassage de l'air est amplifié dans chaque magasin par deux ventilateurs de plafond. Le pilotage de l'ensemble de ces installations est fait par une Gestion technique centralisée.

Un bâtiment écoresponsable

Les Archives départementales ont été conçues comme un bâtiment vertueux. Le temps n'est plus où les magasins de conservation étaient climatisés : des solutions moins gourmandes en énergie et en coûts de fonctionnement sont maintenant de règle, reposant sur l'inertie thermique du bâtiment. Des panneaux photovoltaïques installés en toiture permettent de produire une partie de l'électricité nécessaire au fonctionnement quotidien du bâtiment ; les eaux de pluie sont récupérées dans des bassins de rétention et réservoirs afin de minimiser l'impact sur les réseaux d'évacuation et de servir à l'arrosage.

La « casquette » porte une végétation rase qui contribue à l'équilibre thermique du bâtiment.

Un bâtiment sous haute surveillance

La sécurité du bâtiment contre l'incendie est assurée par une centrale SSI et des centaines de détecteurs automatiques ou à déclenchement manuel. La sûreté du patrimoine et des équipements a été particulièrement étudiée. D'une façon générale la plupart des locaux sont sous contrôle d'accès. Le gardiennage est assuré par logement sur place.

LES CHIFFRES CLEFS DU NOUVEAU BÂTIMENT

ESTIMATION DES EFFECTIFS DE TRAVAIL : 33 personnes

SURFACES DÉTAILLÉES

- . Surface utile : 14 075 m²
- . Rue intérieure : 590 m²
- . Salle des inventaires et salle de lecture : 403 m² / capacité : 60 places
- . Salle d'exposition temporaire : 75 m²
- . Espace de traitement des documents : 657 m²
- . Bureaux et espaces dédiés au personnel : 540 m²
- . Auditorium : 126 places

- . 56 magasin d'archivage répartis sur 5 étages
soit une capacité totale de linéaire d'archivages 70 km

LES CHIFFRES DU CHANTIER :

- . 80 entreprises
- . 12 000 m³ de béton « ultra » technique
- . 1500 tonnes d'acier
- . 320 pieux
- . 362 portes

DATES CLEFS DU CHANTIER

- . Septembre 2015 : décision de la construction de nouvelles ADI
- . Juillet 2016 : désignation des lauréats du concours d'architecte
- . Mai 2018 : début des travaux
- . 15 septembre 2018 : pose de la première pierre
- . 10 décembre 2020 : livraison du bâtiment
- . 27 mai 2021 : inauguration
- . Juillet 2021 : ouverture au public

PRÉPARATION ET DÉMÉNAGEMENT DES FONDS

Lundi 11 janvier 2021, le déménagement des fonds des Archives a débuté. Ce transfert s'effectue sur une durée de six mois incompressif, compte tenu de l'ampleur de la tâche. Ce sont, en effet, près de 39 km de documents qui seront transférés d'un site à l'autre et redéployés dans différents magasins. Cette opération a été préparée en plusieurs étapes par l'équipe des Archives.

LA REVUE GÉNÉRALE DES FONDS

Toute l'équipe des Archives s'est d'abord mobilisée à l'automne 2017 pour réaliser une première « Revue générale des fonds » (RGF), magasin par magasin, tablette par tablette, en prenant les mesures : métrage linéaire, profondeur et hauteur de boîtes. De premières observations ont été faites sur les améliorations à apporter à Saint-Martin-d'Hères : mettre à plat certaines boîtes aujourd'hui debout, desserrer des registres, rassembler au même endroit des fonds ou versements aujourd'hui dispersés faute de place.

La connaissance affinée des fonds a permis d'ajuster avec les architectes la répartition des rayonnages fixes ou mobiles au sein des magasins. Elle s'est aussi avérée indispensable lors de la rédaction du cahier des charges des futurs magasins.

LE DÉMÉNAGEMENT VIRTUEL ET LE RÉCOLEMENT

À la suite de réunions préparatoires et de nombreux tableurs Excel, l'emplacement futur des documents a été acté en tentant de concilier au mieux leur conservation, leur communication et l'optimisation de l'espace. Ce travail, de « déménagement virtuel », a permis d'indiquer aux déménageurs la localisation des cotes et de suivre les opérations du déménagement en temps réel. Au début de l'année 2020, un dépoussiérage complet a été confié à un prestataire et plusieurs dizaines de kilomètres de fonds ont été reconditionnés. Dans la foulée, l'équipe des Archives a procédé à un récolement pour vérifier la présence de chaque cote et leur localisation. Le progiciel Gaia a été mis à jour dans le même temps.

LE DÉMÉNAGEMENT

Chaque lot de déménagement correspond à des parties de séries, sous-séries ou versement. Un plan d'implantation des fonds a été établi en amont. Une fois les fonds arrivés à Saint-Martin d'Hères, ils seront installés dans les magasins sous le contrôle d'archivistes au départ et à l'arrivée. Le temps du déménagement les Archives sont fermées au public, toutefois, un accueil ponctuel est maintenu exclusivement pour les usagers effectuant des recherches à caractère administratif ou probatoire, sur demande d'une juridiction ou d'un officier public ou ministériel et cela jusqu'au mois de mars 2021.

LA RELOCALISATION

Afin de préparer la réouverture au public, il faut relocaliser les cotes (plus de 550 000) dans le progiciel Gaia. L'opération s'effectue en parallèle du déménagement sur le site de Saint-Martin-d'Hères et se poursuivra une fois que le transfert des fonds sera achevé. Cette étape est cruciale car ce n'est qu'une fois que toutes les localisations seront renseignées dans l'outil informatique Gaia que celui-ci pourra gérer les communications des documents d'archives auprès du public.

PHILIPPE COGNÉE

LA TOUR DES MÉMOIRES

COMMANDE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU 1% ARTISTIQUE



La tour des mémoires, Philippe Cognée,
encaustique sur toile marouflée sur bois, 2020

Sélectionné suite au concours du 1% artistique du nouveau bâtiment des Archives, Philippe Cognée, figure importante de l'art contemporain, imagine une œuvre qui soit un signe fort pour ce lieu de mémoire.

Après deux années de réflexion et de recherche graphique, son choix se porte sur une structure architecturale archaïque en forme de sablier, en référence au temps : ***La Tour des mémoires***.

Hautement symbolique, cette œuvre offre plusieurs lectures : « J'ai voulu une architecture bien plantée sur sa base, sur le territoire, une forme conique qui s'élève vers le ciel puis qui se retourne, qui s'évase et se diffracte. Une architecture qui soit percée de mille fenêtres pour permettre la circulation de l'énergie de l'intérieur vers l'extérieur et inversement, et sur le sommet, cette éruption, une façon de disperser le savoir contenu dans cette forme, de fertiliser le territoire. Je voulais ce tourbillon qui puisse être lu comme une fabuleuse énergie qui continue de faire grandir cette tour en allant toujours plus haut vers le ciel » indique Philippe Cognée.

Dans l'esprit du bâtiment, Philippe Cognée s'est dirigé vers un format portrait, réaffirmant l'organisation verticale de l'architecture des étages du bâtiment en un mouvement qui part du rez-de-chaussez et s'élève dans les étages jusqu'au ciel visible depuis l'atrium.

La palette de couleurs utilisée juxtapose des couleurs chaudes : jaunes, ocres, oranges et rouges sur la tour et plus froides pour le ciel, jouant avec un dégradé de bleu qui s'intensifie sur la partie supérieure de l'œuvre.

Réalisée sur huit châssis de 2 x 2 m, l'œuvre assemblée mesure 32 m² (soit 4 x 8 m).

BERNARD CIANCIA

MÉMOIRE DE CHANTIER

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

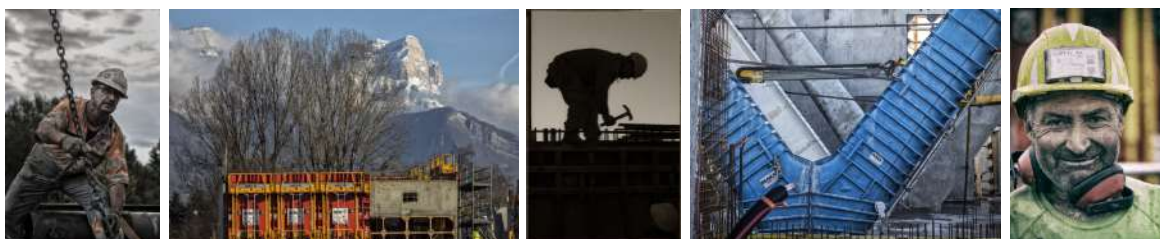
Photographe local reconnu, Bernard Cincia s'intéresse depuis de nombreuses années au monde ouvrier. Depuis 2005, il arpente ateliers et usines de l'Isère, appareil photo en main. Après les chantiers du Stade des Alpes, celui du quartier de Bonne ou du couvent Sainte-Cécile, c'est le chantier des Archives départementales de l'Isère qui attire son attention.

Pendant plusieurs mois, il se rend sur le site de Saint-Martin-d'Hères en totale immersion à la rencontre des ouvriers, échangeant avec eux, les observant à l'œuvre et captant à travers son objectif leur engagement au travail. Au-delà de la technique ou du savoir-faire, c'est l'authenticité de l'homme qui intéresse le photographe. Cette proximité, on la lit sur les visages des acteurs du chantier.

Il capte également l'émergence du bâtiment, depuis l'installation des pieux jusqu'à l'élévation des murs et de la structure toute entière, jouant avec le paysage alentour. Le photographe s'amuse aussi avec la texture des matériaux, en leur donnant parfois un côté presque précieux.

Bernard Cincia nous a quitté au mois d'octobre 2020, il laisse derrière lui une œuvre emplie d'humanité et de son regard curieux sur le quotidien des cols bleus.

À travers une sélection de quarante photographies, Bernard Cincia livre son regard original mélangeant prises de vue du bâtiment, mais aussi des portraits saisissant d'ouvriers. L'ensemble offre un fabuleux témoignage de l'aventure humaine de ces deux années de chantier.



IMAGES MISES À DISPOSITION DE LA PRESSE



- 1. Archives départementales de l'Isère vues depuis le campus universitaire**
© Archives départementales de l'Isère



- 2. La rue intérieure des Archives départementales de l'Isère**
© Frédérick Pattou. Archives départementales de l'Isère



- 3. Salle de lecture des Archives départementales**
© Denis Vinçon. Archives départementales de l'Isère



- 4. Entrée sud des Archives départementales**
© Archives départementales de l'Isère



5. *La Tour des mémoires*

Philippe Cognée, 2020
encaustique sur toile marouflée sur bois,
© Philippe Cognée



6. *Ouvriers sur le chantier*

Bernard Ciancia, 2019
© Bernard Ciancia



7. *Construction des « V »*

Bernard Ciancia, 2019
© Bernard Ciancia



8. *Montage des murs, Chartreuse enneigée*

Bernard Ciancia, 2019
© Bernard Ciancia

DIX SIÈCLES D'HISTOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

PRÉSENTATION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

LES FONDS D'ARCHIVES

L'unité de mesure des archivistes est le mètre linéaire de documents mis en cartons ou en registres et rangés sur une étagère. Aujourd'hui les fonds d'Archives représentent 39 kilomètres linéaires de documents, allant de l'an mil à nos jours. Le plus ancien document date de 1011.

Ces archives sous de multiples formes (feuillet, liasse, dossiers, registres, plans...) et supports (parchemin, papier, photographies, audiovisuel, microfilms, fichiers numériques...) témoignent de l'activité des populations et des institutions. Elles servent à prouver des droits et à garantir la continuité de l'action administrative, et constituent la matière première de l'Histoire.

Les Archives conservent plus d'un millier de fonds d'archives différents (il s'agit d'ensembles de documents de même provenance) dotés d'inventaires qui les décrivent et permettent d'accéder à leur consultation. Chaque fonds d'archives regroupe des unités documentaires (qui peuvent être un feuillet, ou une liasse, ou un plan, ou un registre) qui portent chacune une référence unique, appelée « cote ». Au total les 39 kilomètres linéaires d'archives comprennent plus de 550.000 cotes.

Pour le fonctionnement quotidien du service qui exige une logistique très rigoureuse pour la collecte des versements, leur cotation, leur rangement dans les magasins de conservation, leurs déplacements pour consultation, l'ensemble de ces cotes est géré par un progiciel.

L'ensemble des documents présents dans le bâtiment est destiné à une conservation définitive : les archives administratives qui n'ont qu'une durée de vie limitée sont gérées dans les services producteurs. Les durées de conservation sont fixées par une réglementation et des tableaux de gestion.

Le « stock » d'archives s'accroît chaque année de plusieurs centaines de mètres linéaires par les versements des administrations, établissements publics, juridictions, études notariales, et par les entrées d'archives privées ayant un intérêt historique.

Le personnel des Archives a préparé le déménagement des 39 kml depuis 5 ans : dépoussiérage, conditionnement, classement, inventaire et récolement de 7 kml de fonds qui étaient en instance ont été accomplis au quotidien tout en effectuant les missions classiques de tout service d'Archives.

LES PUBLICS DES ARCHIVES

Chacun peut venir aux Archives pour faire des recherches :

- Pour des besoins administratifs, pour prouver un droit, pour régler un contentieux
- Dans un cadre professionnel : géomètre, bureau d'études, avocat etc.
- Dans le cadre de ses études (étudiants, enseignants, chercheurs)
- Pour faire une recherche historique de tout type, en individuel ou dans le cadre d'une association

En 2019 la salle de consultation des Archives de l'Isère a accueilli 1550 chercheurs différents, pour 4200 séances de travail (comptées en demi-journées) et consulté 24.000 documents.

Le service éducatif a accueilli 1650 scolaires grâce à l'activité de ses deux professeurs-relais.

Les archivistes répondent aux demandes de renseignements et de recherches d'actes faites par courriel et courrier : plus de 2700 en 2019.

ACCÉDER AUX ARCHIVES À DISTANCE

Le site internet des Archives s'est paré d'un nouvel habillage graphique plus aéré, plus illustré au printemps 2020. Pourvu de contenu enrichis, il s'adapte aux tablettes et smartphones.

Le site permet à la fois au public de préparer sa venue aux Archives mais aussi d'effectuer des recherches sur les fonds numérisés (registres paroissiaux, d'état civil, tables décennales, recensements de population, registres matricules militaires... soit près de 4 millions d'entrées !).

Il offre de nombreux outils pour :

- accompagner les internautes à l'aide d'instruments de recherches et d'une arborescence dynamique
- faciliter la "recherche par correspondance" pour les démarches administratives
- découvrir différents fonds comme par exemple les archives familiales de la Première Guerre mondiale issues de la grande collecte de 2013 et 2014
- consulter tous les numéros du journal des Archives *Chroniques d'Archives*

archives.isere.fr : une mine inépuisable !

INFOS PRATIQUES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

12 rue Georges Perec

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tel 04 76 54 37 81

mail : archives-departementales@isere.fr

site internet : archives.isere.fr

Réouverture

Les Archives prévoient leur réouverture au public en juillet 2021.

Statut

Les Archives départementales sont un service du Département de l'Isère

Responsable : Hélène Viallet, Conservateur général du patrimoine

Contact presse

Mylène Neyret – Tel : 04 76 54 37 81 – mylene.neyret@isere.fr

Ce document est aussi disponible sur le site internet des Archives dans la rubrique *Nouveau bâtiment*.



**ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE L'ISÈRE**
SAINT-MARTIN-D'HÈRES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

12 rue Georges Perec
38400 Saint-Martin-d'Hères

Tel 04 76 54 37 81
archives-departementales@isere.fr

archives.isere.fr